



Liberté Égalité Fraternité



Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale Service Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. VALS DE SAINTONGE					
Prélèvement	00142965	Commune	COURCERAC		
Unité de gestion	0198 - A.I. VALS DE SAINTONGE	Prélevé le	lundi 18 mars 2024 à 11h45		
Installation	UDI 000408 - R. DE MATHA-MIGRON	par	E. GAUTRON		
Point de surveillance	0000000258 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire		
Localisation exacte	ROBINET ÉVIER CUISINE CANTINE ÉCOLE MATERNELLE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée		

Mesures de terrain	Résultats	s Limites	Références	Observations
Température de l'air	17,8 °C			
Température de l'eau	11,9 °C		25	
pH	7,2 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,60 mg(Cl2))/L		
Chlore total	0,70 mg(Cl2))/L		

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00142914 Référence laboratoire : 24031502340001

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	0,50 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
рН	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	716 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	14 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00142965)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 25 mars 2024 Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT